

sentir. Alors on mit de côté tout remède pour se tourner vers la Bonne sainte Anne, mère des malades. Mes parents, les bons prêtres qui venaient me visiter dans ma maladie, tous prièrent pour moi ; mon mari fit vœu de faire un pèlerinage au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, de faire une neuvaine de communions en son honneur, de payer neuf messes basses, et ma guérison obtenue, de la faire inscrire dans les Annales. Et vous m'avez exaucée, ô bonne sainte Anne ! vous m'avez guérie ! Un mois après mon retour, je ne ressentais plus aucun mal ; depuis cette époque, je me suis toujours bien portée.

Bénié soit sainte Anne pour sa protection toute-puissante, car c'est à cette bonne mère que vont chaque jour mes actions de grâces pour plusieurs faveurs signalées, obtenues par son intercession, entre autres la guérison d'un de mes petits enfants ! A l'âge de 10 mois, il fut pris d'un mal inconnu à une jambe ; après avoir épuisé tous les remèdes sans succès, nous nous tournâmes vers cette grande Thaumaturge, et, cette fois encore, je vais dire à la Bonne sainte Anne : Gloire à vous et reconnaissance éternelle !—Dame O. T.

7 décembre 1894.

Nous, prêtre soussigné, curé de St-Jérôme, déclarons que le certificat ci-dessus est entièrement conforme à la vérité.

J. P. V.

10 décembre 1894.

FALL RIVER, MASS.—Mon enfant était bien malade et nous pensions bien qu'il allait mourir. Je me suis adressée à la Bonne sainte Anne et il a été guéri. Merci à cette bonne mère !—Mme L. L.

17 décembre 1894.